

FICHE TECHNIQUE DE SECURITE

Conformément à la loi (EC) N° 453/2010

Usage dentaire



Date d'émission : 10/09/2012

Numéro de FTS : 206-001.7

Date de révision : 28/08/2015

Révision N°: 6

Peak® Universal Bond

SECTION 1. IDENTIFICATION DU PRODUIT/DE LA PREPARATION ET DE L'ENTREPRISE

1.1. Identification du produit

Code produit : DC/71057

Nom du produit : Peak® Univesal Bond

Description du produit : Adhésif photo-polymérisable à la chlorhexidine (0.2%)

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations identifiées pertinentes : Adhésif dentaire à usage professionnel

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Fabricant

Ultradent Products, Inc.
505 W. 10200 S.
South Jordan UT 84095

Distributeur

Ultradent Product Gmbh
Am Westhover Berg 30
51149 Cologne Germany
Email : infoDE@ultradent.com

Téléphone d'urgence : +49(0)2203-35-92-0

1.4. Numéro de téléphone d'urgence

CHEMTREC (AMERIQUE DU NORD) : (800) 424 - 9300

(INTERNATIONAL) : +1(703) 527 - 3887

SECTION 2 : IDENTIFICATION DES RISQUES

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification selon la directive 1999/45/EC

: Le mélange a été évalué et/ou testé pour ses risques physiques, sur la santé et environnementaux et la classification suivante s'applique.

Symboles de Danger

: F, Xi

Phrases R

: R36/38, R43

Classification selon la directive (EC) N° 1272/2008 [CLP]

Santé

: Irritation des yeux, Catégorie 2
Irritation de la peau, Catégorie 2
Sensibilisation cutanée, Catégorie 1
: Liquides inflammables, Catégorie 2

Physique

2.2. Éléments d'étiquetage

Classification selon la directive 1999/45/EC

Pictogramme (s) de danger

: F

Xi



Hautement

Irritant

Inflammable

R & S déclaration (s)

: R36/38 : Irritant pour les yeux et la peau.

R43 : Peut provoquer une sensibilisation par contact cutané.

Classification selon la directive (EC) N° 1272/2008 [CLP]

Pictogramme (s) de danger :



Flamme

Point d'exclamation

Mot d'avertissement

: DANGER

Mention (S) de danger

: H315 : Provoque l'irritation de la peau.

H317 : Peut provoquer une réaction cutanée allergique.

H319 : Provoque de graves irritations oculaires.

H225 : Liquides et vapeurs hautement inflammables.

Déclaration(s) de précaution

FICHE TECHNIQUE DE SECURITE

Conformément à la loi (EC) N° 453/2010

Usage dentaire



Date d'émission : 10/09/2012

Numéro de FTS : 206-001.7

Date de révision : 28/08/2015

Révision N°: 6

Peak® Universal Bond

Prévention

: P280 : Porter des gants protecteurs/des vêtements de protection/une protection oculaire/une protection de la face et du visage.

Réponse

: P 305 : SI DANS LES YEUX :

P351 : Rincer précautionneusement à l'eau pendant plusieurs minutes.

P337 + P313 : Si l'irritation oculaire persiste : Obtenir un avis médical / des soins médicaux

P302 +P352 : SI SUR LA PEAU : Laver à grande eau et savon.

P332 + P313 : Si une irritation cutanée apparaît : Obtenir un avis médical / des soins médicaux.

P301 : SI INGERE :

P310 : Appeler immédiatement un médecin ou le CENTRE ANTIPOISON.

P330 : Rincer la bouche.

P331 : NE PAS provoquer de vomissements.

P304 : SI INHALE

P342 + P311 : En cas de symptômes respiratoires : Appeler un médecin ou le centre antipoison.

Stockage

: P273 : Eviter le rejet dans l'environnement.

Elimination

: P501 : Eliminer en conformité avec les règlements gouvernementaux. (EC 1975L0442-20/11/2003)

2.3. Autres dangers

Préoccupations immédiates

: Hautement inflammable

SECTION 3 : COMPOSITION / INFORMATION CONCERNANT LES COMPOSANTS

3.1. Substances

Non Applicable

3.2. Mélange

Nom chimique	CAS	N° EINECS	poids %	Classification selon la directive 67/548/EEC	Classification selon la réglementation (CE) N° 1272/2008 [CLP]
Alcool éthylique	64-17-5	200-578-6	< 20	F ; R11	Liq. Inflam., Cat 2 ; H225 ; EUH210
2 hydroxyéthyl Methacrylate	868-77-9	212-782-2	≤ 16	Xi ; R43 ; R36/38	Irr. Yeux, Cat. 2 ; Irr. Peau, Cat 2 ; Sens. Peau, Cat.1 ; H315 ; H317 ; H319
Acide méthacrylique	79-41-4	201-204-4	≤ 6	C; R34	DOM. OC., Cat 1 ; Irr. Peau, Cat 2 ; STOT SE, CAT 3 ; H318
Chlorhexidine di(acetate)	56-95-1	200-302-4	< 0.3	Xn ; R22 ; R36/37/38 ; R50	Irr. Yeux, Cat 2 ; Aquatic Chroniq., Cat. 2 ; H319 ; H301 ; H410

Pour le texte complet des positions-H et des phrases-R, voir section 16.

FICHE TECHNIQUE DE SECURITE

Conformément à la loi (EC) N° 453/2010

Usage dentaire



Date d'émission : 10/09/2012

Numéro de FTS : 206-001.7

Date de révision : 28/08/2015

Révision N°: 6

Peak® Universal Bond

SECTION 4 : Premiers Secours

4.1. Description des premiers secours

Pour les yeux	: Rincer immédiatement les yeux à grande eau. Obtenir des soins médicaux si l'irritation persiste.
Pour la peau	: Laver avec de l'eau et du savon. Obtenir des soins médicaux si une irritation se développe ou persiste.
En cas d'ingestion	: En cas d'ingestion, rincer la bouche avec de l'eau. NE PAS Provoquer de Vomissement. Donner à la victime un verre d'eau ou de lait. Appeler un médecin ou le centre antipoison immédiatement. Ne jamais rien administrer par la bouche à une personne inconsciente.
En cas d'inhalation	: Transporter à l'air frais. En cas d'arrêt respiratoire, mettre en place la respiration artificielle Si la respiration est difficile, donner de l'oxygène. Obtenir immédiatement des soins médicaux.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et retardés

Yeux	: Peut causer de graves dommages.
Peau	: Peut causer une irritation de la peau et une sensibilisation.
Ingestion	: Peut être nocif en cas d'ingestion.
Inhalation	: Peut être nocif en cas d'inhalation.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Note au médecin	: Non Applicable
-----------------	------------------

5 : MESURES EN CAS D'INCENDIE

5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction	: Se reporter à la section 5.3 Equipement de lutte contre l'incendie
---------------------	--

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Risques d'explosion	: Tenir éloigné de la chaleur, des étincelles et des flammes
Explosion de feu	: Non déterminé
Sensible aux décharges statiques	: Non déterminé
Sensibilité aux chocs	: Non déterminé

5.3. Conseils aux pompiers

Procédures de lutte contre l'incendie	: Général : Evacuer tout le personnel; utiliser l'équipement de protection contre l'incendie. Utiliser un appareil respiratoire autonome lorsque le produit concerné est en feu.
Equipement de lutte contre l'incendie	: Extincteur à mousse, poudre sèche, dioxyde de carbone (CO2).

SECTION 6 : MESURES EN CAS DE FUITE ACCIDENTELLE

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Procédures générales	: Consulter la section 8 pour les équipements de protection individuelle.
----------------------	---

6.2. Précautions environnementales

Ecoulement dans l'eau	: Ne pas laisser pénétrer dans les égouts ou les drains qui peuvent mener aux voies navigables.
-----------------------	---

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Petit écoulement	: Absorber le liquide et le placer dans un récipient jetable. Les vapeurs peuvent se propager vers une source de feu.
Ecoulement important	: Absorbent l'écoulement avec un matériau inerte, humide incombustible, puis rincez la zone avec de l'eau.

6.4. Référence à d'autres sections

Référence à d'autres sections	: Non Applicable
-------------------------------	------------------

SECTION 7 : MANIPULATION ET STOCKAGE

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Manipulation	: Tenir éloigné de la chaleur, des étincelles et des flammes.
Stockage	: Voir l'étiquetage des produits.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Durée de vie	: Voir l'étiquetage des produits.
--------------	-----------------------------------

FICHE TECHNIQUE DE SECURITE

Conformément à la loi (EC) N° 453/2010

Usage dentaire



Date d'émission : 10/09/2012

Numéro de FTS : 206-001.7

Date de révision : 28/08/2015

Révision N°: 6

Peak® Universal Bond

7.3. Utilisation finale spécifique (s)

Utilisation finale spécifique (s) : Adhésif dentaire à usage professionnel

SECTION 8 : CONTROLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION PERSONNELLE

8.1. Paramètres de contrôle

Paramètres de contrôle : Non déterminé

8.2. Contrôle de l'exposition

Protection des yeux / du visage : Porter des lunettes de protection

Protection de la peau : Porter un vêtement de protection et des gants appropriés.

Protection respiratoire : Utiliser dans une zone convenablement ventilée.

SECTION 9 : PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques de base

Etat physique : Liquide

Couleur : Résine opaque jaune clair

Odeur : Résine, âcre

Point Flash : < 27°C

9.2. Autres informations

Pourcentage de volatilité : Non déterminé

SECTION 10 : STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

10.1. Réactivité

Réactivité : La polymérisation survient lors d'une exposition à la lumière visible, la lumière ultraviolette ou la chaleur extrême.

10.2. Stabilité chimique

Stabilité chimique : Stable si stocké et manipulé selon les conditions recommandées.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Polymérisation à risque : Aucune

10.4. Conditions à éviter

Conditions à éviter : Eviter la chaleur, les étincelles et les flammes.

10.5. Matériaux incompatibles

Matières incompatibles : Aucune connue.

10.6. Produits de décomposition dangereux

Produits de décomposition dangereux : Aucun connu.

SECTION 11 : INFORMATION TOXICOLOGIQUE

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Aigu

Notes : Dispositif biocompatible lorsqu'il est utilisé selon les directives des professionnels dentaires selon la norme ISO 10993-1.

SECTION 12 : INFORMATION ÉCOLOGIQUE

12.1. Toxicité

Toxicité aquatique (Aigue) : Ne pas laisser pénétrer dans les égouts ou les drains qui peuvent mener aux voies navigables.

LC₅₀ 96 HEURES : Non déterminé

EC₅₀ 48 HEURES : Non déterminé

EC₅₀ 96 HEURES : Non déterminé

12.2. Persistance et dégradabilité

Persistance et dégradabilité : Non déterminé

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Potentiel de bioaccumulation : Non déterminé

12.4. Mobilité dans le sol

Mobilité dans le sol : Non déterminé

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Résultats des évaluations PBT et vPvB : Non déterminé

12.6. Autres effets indésirables

Données environnementales : Non disponible

FICHE TECHNIQUE DE SECURITE

Conformément à la loi (EC) N° 453/2010

Usage dentaire



Date d'émission : 10/09/2012

Numéro de FTS : 206-001.7

Date de révision : 28/08/2015

Révision N°: 6

Peak® Universal Bond

SECTION 13 : CONSIDERATIONS CONCERNANT L'ÉLIMINATION

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Méthode d'élimination : Eliminer en conformité avec les règlements gouvernementaux. (EC 1975L0442-20/11/2003)

SECTION 14 : INFORMATIONS CONCERNANT LE TRANSPORT

14.1. Numéro UN

Numéro UN : 1987

14.2. UN Nom d'expédition

UN Nom d'expédition : Alcool, sans autre spécification (mélange d'alcool éthylique)

14.3. Classe de danger pour le transport (s)

Classe de risque primaire / division : 3

Classe de danger : 3

14.4. Groupe d'emballage

Groupe d'emballage : III

14.5. Dangers pour l'environnement

Polluant marin # 1 : N / A

14.6. Précautions particulières pour l'utilisateur

ADR – route : N / A

RID – rail : N / A

IMDG – mer : N / A

IATA – air : N / A

14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention MARPOL73/78 et au code IBC

Transport en vrac : N / A

SECTION 15 : INFORMATION CONCERNANT LA REGLEMENTATION

15.1. Les règles de sécurité, de santé et de l'environnement / législation particulières à la substance ou du mélange

RoHS : Se référer à la directive 93/42/CEE Dispositifs médicaux

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Évaluation de la sécurité chimique : Voir section 11

SECTION 16 : AUTRES INFORMATIONS

Phrases R appropriées et / ou positions H (nombre et texte complet)

R11: Hautement inflammable
 R22 : Nocif en cas d'ingestion.
 R34: Provoque des brûlures.
 R36/37/38: Irritant pour les yeux, les voies respiratoires et la peau.
 R36/38: Irritant pour les yeux et la peau.
 R43 : Peut provoquer une sensibilisation par contact cutané.
 R50 : Très toxique pour les organismes aquatiques.
 Aquatic Chroniq., Cat. 2 : Risque chronique pour l'environnement aquatique, Catégorie 2
 Dom. OC., Cat1 : Dommages oculaires, catégorie 1
 Irr. Yeux, Cat. 2 : irritation oculaire, Catégorie 2
 Liqu. Inflam. Cat. 2 : Liquides inflammables, Catégorie 2
 STOT SE, CAT 3 : Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique), Catégorie 3.
 Irr. Peau, Cat 2 : Irritatin de la peau, Catégorie 2
 Sens. Peau, Cat.1 : Sensibilisation de la peau, Catégorie 1
 EUH 210 : Fiche de données de sécurité disponible sur demande.
 H225 : Liquide et vapeurs hautement inflammable
 H301 : Toxique si ingéré.
 H315 : Provoque l'irritation cutanée.
 H317 : Peut provoquer une réaction cutanée allergique.
 H318 : Provoque de graves dommages oculaires

FICHE TECHNIQUE DE SECURITE

Conformément à la loi (EC) N° 453/2010

Usage dentaire



Date d'émission : 10/09/2012

Numéro de FTS : 206-001.7

Date de révision : 28/08/2015

Révision N°: 6

Peak® Universal Bond

Préparé par:

H319 : Provoque de graves irritations oculaires.

H410 : très toxique pour la vie aquatique avec des effets à long terme.

Anu Kattoju

Résumé de révision

: Cette fiche remplace la fiche du 19/03/2015. Les modifications sont les suivantes : **Section 1** : . **Section 2** : GENERALITES EN CAS D'URGENCE - SOINS IMMEDIATS. **Section 4** : SIGNES ET SYMPTOMES DE SUREXPOSITION- YEUX **Section 5** : RISQUE D'EXPLOSION. **Section 9** : POINT FLASH ET METHODE. **Section 10** : CONDITIONS A EVITER, STABILITE.

Déclarations générales

: N / A = Non applicable

Responsabilité du fabricant

: POUR UNE UTILISATION DENTAIRE UNIQUEMENT. A utiliser selon les instructions. Les informations et les recommandations sont faites à partir de sources (fiche(s) techniques de sécurité pour les matières premières et connaissance du fabricant) supposées exactes. Cependant Ultradent Products, Inc. ne donne aucune garantie concernant l'exactitude des informations ni l'applicabilité des recommandations et n'assume aucune responsabilité vis-à-vis des utilisateurs. Chaque utilisateur devrait revoir ces recommandations dans le contexte spécifique à l'utilisation prévue et déterminer si elles sont appropriées.

FICHE TECHNIQUE DE SECURITE

Conformément à la loi (EC) N° 453/2010

Usage dentaire



Date d'émission : 17/11/2006

Numéro de FTS : 69-001.9

Date de révision : 19/03/2015

Révision N°: 9

Peak® SE Primer, Partie 1 de 2

SECTION 1. IDENTIFICATION DU PRODUIT/DE LA PREPARATION ET DE L'ENTREPRISE

1.1. Identification du produit

Code produit : BI/15076
 Nom du produit : Peak® SE Primer, Partie 1 de 2
 Description du produit : Mordançage dentaire à usage professionnel

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations identifiées pertinentes : Mordançage dentaire à usage professionnel

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Fabricant

Ultradent Products, Inc.
 505 W. 10200 S.
 South Jordan UT 84095

Distributeur

UP Dental GmbH
 Am Westhover Berg 30
 51149 Cologne Germany
 Téléphone d'urgence : +49(0)2203-35-92-0

1.4. Numéro de téléphone d'urgence

CHEMTREC (AMERIQUE DU NORD) : (800) 424 - 9300
 (INTERNATIONAL) : +1(703) 527 - 3887

SECTION 2 : IDENTIFICATION DES RISQUES

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification selon la directive 1999/45/EC

: Le mélange a été évalué et/ou testé pour ses risques physiques, sur la santé et environnementaux et la classification suivante s'applique.

Symboles de Danger

: F, Xi

Phrases R

: R36/38, R43, R11

Classification selon la directive (EC) N° 1272/2008 [CLP]

Santé

: Irritation des yeux, Catégorie 2
 Irritation de la peau, Catégorie 2
 Sensibilisation cutanée, Catégorie 1
 : Liquide inflammable, Catégorie 2

Physique

2.2. Éléments d'étiquetage

Classification selon la directive 1999/45/EC

Pictogramme (s) de danger

: F

Xi



Hautement
Inflammable



Irritant

R & S déclaration (s)

: R36/38 : Irritant pour les yeux et la peau.
 R43 : Peut provoquer une sensibilisation par contact cutané.
 R11 : Hautement inflammable.

Classification selon la directive (EC) N° 1272/2008 [CLP]

Pictogramme (s) de danger :



Flamme



Point d'exclamation

Mot d'avertissement

: ATTENTION

Mention (S) de danger

: H225 : Liquide et vapeurs hautement inflammables.
 H315 : Provoque l'irritation de la peau.

FICHE TECHNIQUE DE SECURITE

Conformément à la loi (EC) N° 453/2010

Usage dentaire



Date d'émission : 17/11/2006

Numéro de FTS : 69-001.9

Date de révision : 19/03/2015

Révision N°: 9

Peak® SE Primer, Partie 1 de 2

H317 : Peut provoquer une réaction cutanée allergique.

Déclaration(s) de précaution

Prévention

: P280 : Porter des gains protecteurs/des vêtements de protection/une protection oculaire/une protection de la face et du visage.

Réponse

: P 305 : SI DANS LES YEUX :

P351 : Rincer précautionneusement à l'eau pendant plusieurs minutes.

P337 + P313 : Si l'irritation oculaire persiste : Obtenir un avis médical / des soins médicaux

P302 +P352 : SI SUR LA PEAU : Laver à grande eau et savon.

P332 + P313 : Si une irritation cutanée apparaît : Obtenir un avis médical / des soins médicaux.

Stockage

: P273 : Eviter le rejet dans l'environnement.

Elimination

: P501 : Eliminer en conformité avec les règlements gouvernementaux. (EC 1975L0442-20/11/2003)

2.3. Autres dangers

Préoccupations immédiates

: Liquide inflammable

SECTION 3 : COMPOSITION / INFORMATION CONCERNANT LES COMPOSANTS

3.1. Substances

Non Applicable

3.2. Mélange

Nom chimique	CAS	N° EINECS	poids %	Classification selon la directive 67/548/EEC	Classification selon la réglementation (CE) N° 1272/2008 [CLP]
Alcool éthylique	64-17-5	200-578-6	< 40	F ; R11	Liq. Inflam., Cat 2 ; H225
2 hydroxyéthyl Methacrylate	868-77-9	212-782-2	< 20	Xi ; R43 ; R36/38	Irr. Yeux, Cat. 2 ; Irr. Peau, Cat 2 ; Sens. Peau, Cat.1 ; H315 ; H317 ; H319

Pour le texte complet des positions-H et des phrases-R, voir section 16.

SECTION 4 : Premiers Secours

4.1. Description des premiers secours

Pour les yeux

: Rincer immédiatement les yeux à grande eau. Obtenir des soins médicaux si l'irritation persiste.

Pour la peau

: Laver avec de l'eau et du savon. Obtenir des soins médicaux si une irritation se développe ou persiste.

En cas d'ingestion

: En cas d'ingestion en petite quantité, le produit n'est pas nocif, autrement, consulter un médecin.

En cas d'inhalation

: Aucun traitement spécifique n'est nécessaire car ce produit ne présente pas de risque d'inhalation. Transporter à l'air frais. En cas d'exposition excessive à des poussières ou de vapeurs, transporter à l'air libre et obtenir des soins médicaux si une toux ou d'autres symptômes se développent.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et retardés

Yeux

: Irritant pour les yeux.

FICHE TECHNIQUE DE SECURITE

Conformément à la loi (EC) N° 453/2010

Usage dentaire



Date d'émission : 17/11/2006

Numéro de FTS : 69-001.9

Date de révision : 19/03/2015

Révision N°: 9

Peak® SE Primer, Partie 1 de 2

Peau	: Peut causer une irritation de la peau et une sensibilisation.
Ingestion	: Pas de risques spécifiques encourus dans le cadre d'une utilisation normale du produit.
Inhalation	: Non attendu pour ce produit.
4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires	
Note au médecin	: Non Applicable

5 : MESURES EN CAS D'INCENDIE

5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction : Se reporter à la section 5.3 Equipement de lutte contre l'incendie

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Risques d'explosion : Non déterminé

Explosion de feu : Non déterminé

Sensible aux décharges statiques : Non déterminé

Sensibilité aux chocs : Non déterminé

5.3. Conseils aux pompiers

Procédures de lutte contre l'incendie : Général : Evacuer tout le personnel; utiliser l'équipement de protection contre l'incendie. Utiliser un appareil respiratoire autonome lorsque le produit concerné est en feu.

Equipement de lutte contre l'incendie : Extincteur à mousse, poudre sèche, dioxyde de carbone (CO2).

SECTION 6 : MESURES EN CAS DE FUITE ACCIDENTELLE

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Procédures générales : Consulter la section 8 pour les équipements de protection individuelle.

6.2. Précautions environnementales

Ecoulement dans l'eau : Ne pas laisser pénétrer dans les égouts ou les drains qui peuvent mener aux voies navigables.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Petit écoulement : Absorber le liquide et le placer dans un récipient jetable. Les vapeurs peuvent se propager vers une source de feu.

Ecoulement important : Absorbent l'écoulement avec un matériau inerte, humide incombustible, puis rincez la zone avec de l'eau.

6.4. Référence à d'autres sections

Référence à d'autres sections : Non Applicable

SECTION 7 : MANIPULATION ET STOCKAGE

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Manipulation : Tenir éloigné de la chaleur, des étincelles et des flammes.

Stockage : Voir l'étiquetage des produits.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Durée de vie : Voir l'étiquetage des produits.

7.3. Utilisation finale spécifique (s)

Utilisation finale spécifique (s) : Mordançage dentaire à usage professionnel

SECTION 8 : CONTROLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION PERSONNELLE

8.1. Paramètres de contrôle

Paramètres de contrôle : Non déterminé

8.2. Contrôle de l'exposition

Protection des yeux / du visage : Porter des lunettes de protection

Protection de la peau : Porter un vêtement de protection et des gants appropriés.

Protection respiratoire : Utiliser dans une zone convenablement ventilée.

SECTION 9 : PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques de base

Etat physique : Liquide

Couleur : Résine opaque jaune.

FICHE TECHNIQUE DE SECURITE

Conformément à la loi (EC) N° 453/2010

Usage dentaire



Date d'émission : 17/11/2006

Numéro de FTS : 69-001.9

Date de révision : 19/03/2015

Révision N°: 9

Peak® SE Primer, Partie 1 de 2

Odeur : Amer
Point Flash : < 27°C

9.2. Autres informations

Pourcentage de volatilité : Non déterminé

SECTION 10 : STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

10.1. Réactivité

Réactivité : Stable si stocké et manipulé selon les conditions recommandées.

10.2. Stabilité chimique

Stabilité chimique : La polymérisation survient lors d'une exposition à la lumière visible, la lumière ultraviolette ou la chaleur extrême.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Polymérisation à risque : Aucune

10.4. Conditions à éviter

Conditions à éviter : Eviter l'exposition à la lumière.

10.5. Matériaux incompatibles

Matières incompatibles : Aucune connue.

10.6. Produits de décomposition dangereux

Produits de décomposition dangereux : Aucun connu.

SECTION 11 : INFORMATION TOXICOLOGIQUE

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Aigu

Notes : Dispositif biocompatible lorsqu'il est utilisé selon les directives des professionnels dentaires selon la norme ISO 10993-1.

SECTION 12 : INFORMATION ÉCOLOGIQUE

12.1. Toxicité

Toxicité : Non déterminée

Toxicité aquatique (Aigue) : Ne pas laisser pénétrer dans les égouts ou les drains qui peuvent mener aux voies navigables.

LC₅₀ 96 HEURES : Non déterminé

EC₅₀ 48 HEURES : Non déterminé

EC₅₀ 96 HEURES : Non déterminé

12.2. Persistance et dégradabilité

Persistance et dégradabilité : Non déterminé

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Potentiel de bioaccumulation : Non déterminé

12.4. Mobilité dans le sol

Mobilité dans le sol : Non déterminé

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Résultats des évaluations PBT et vPvB : Non déterminé

12.6. Autres effets indésirables

Données environnementales : Stable si stocké et manipulé selon les conditions recommandées.

SECTION 13 : CONSIDÉRATIONS CONCERNANT L'ÉLIMINATION

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Méthode d'élimination : Eliminer en conformité avec les règlements gouvernementaux. (EC 1975L0442-20/11/2003)

SECTION 14 : INFORMATIONS CONCERNANT LE TRANSPORT

14.1. Numéro UN

Numéro UN : 1987

14.2. UN Nom d'expédition

UN Nom d'expédition : Alcool, sans autre spécification (mélange d'alcool éthylique)

FICHE TECHNIQUE DE SECURITE

Conformément à la loi (EC) N° 453/2010

Usage dentaire



Date d'émission : 17/11/2006

Numéro de FTS : 69-001.9

Date de révision : 19/03/2015

Révision N°: 9

Peak® SE Primer, Partie 1 de 2

14.3. Classe de danger pour le transport (s)

Classe de risque primaire / division : 3

Classe de danger : 3

14.4. Groupe d'emballage

Groupe d'emballage : III

14.5. Dangers pour l'environnement

Polluant marin # 1 : Non Applicable

14.6. Précautions particulières pour l'utilisateur

ADR – route : N / A

RID – rail : N / A

IMDG – mer : N / A

IATA – air : N / A

14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention MARPOL73/78 et au code IBC

Transport en vrac : N / A

SECTION 15 : INFORMATION CONCERNANT LA REGLEMENTATION

15.1. Les règles de sécurité, de santé et de l'environnement / législation particulières à la substance ou du mélange

RoHS : Se référer à la directive 93/42/CEE Dispositifs médicaux

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Évaluation de la sécurité chimique : Voir section 11

SECTION 16 : AUTRES INFORMATIONS

Phrases R appropriées et / ou positions H (nombre et texte complet)

: R11: Hautement inflammable
 R36/38: Irritant pour les yeux et la peau.
 R43 : Peut provoquer une sensibilisation par contact cutané.
 Sens. Cutanée, Cat.1 : Sensibilisation de la peau, Catégorie 1
 H225 : Liquide et vapeurs hautement inflammable
 H315 : Provoque l'irritation cutanée.
 H317 : Peut provoquer une réaction cutanée allergique.
 H319 : Provoque de graves irritations oculaires.

Préparé par:

Anu Kattoju

Résumé de révision

: Cette fiche remplace la fiche du 26/02/2015. Les modifications sont les suivantes : **Section 1** : . **Section 2** : .

Déclarations générales

: N / A = Non applicable

Responsabilité du fabricant

: POUR UNE UTILISATION DENTAIRE UNIQUEMENT. A utiliser selon les instructions. Les informations et les recommandations sont faites à partir de sources (fiche(s) techniques de sécurité pour les matières premières et connaissance du fabricant) supposées exactes. Cependant Ultradent Products, Inc. ne donne aucune garantie concernant l'exactitude des informations ni l'applicabilité des recommandations et n'assume aucune responsabilité vis-à-vis des utilisateurs. Chaque utilisateur devrait revoir ces recommandations dans le contexte spécifique à l'utilisation prévue et déterminer si elles sont appropriées.

FICHE TECHNIQUE DE SECURITE

Conformément à la loi (EC) N° 453/2010

Usage dentaire



Date d'émission : 09/04/2014

Numéro de FTS : 343-001.2

Date de révision : 09/03/2015

Révision No: 1

Peak® SE Primer, Part 2 of 2

SECTION 1. IDENTIFICATION DU PRODUIT/DE LA PREPARATION ET DE L'ENTREPRISE

1.1. Identification du produit

Code produit : BJ/15077
 Nom du produit : Peak® Se Primer, Part 2 of 2
 Description du produit : Mordançage dentaire professionnel

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations identifiées pertinentes : Mordançage dentaire professionnel

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Fabricant

Ultradent Products, Inc.
 505 W. 10200 S.
 South Jordan UT 84095

Distributeur

Ultradent Products GmbH
 Am Westhover Berg 30
 51149 Cologne Germany
 Email : infoDE@ultradent.com

Téléphone d'urgence : +49(0)2203-35-92-0

1.4. Numéro de téléphone d'urgence

CHEMTREC (AMERIQUE DU NORD) : (800) 424 - 9300
 (INTERNATIONAL) : +1(703) 527 - 3887

SECTION 2 : IDENTIFICATION DES RISQUES

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification selon la directive 1999/45/EC

: Le mélange a été évalué et/ou testé pour ses risques physiques, sur la santé et environnementaux et la classification suivante s'applique.

Symboles de Danger

: F

Phrases R

: R11

Classification selon la directive (EC) N° 1272/2008 [CLP]

Physique

: Liquides inflammables, catégorie 2

2.2. Éléments d'étiquetage

Classification selon la directive 1999/45/EC

Pictogramme (s) de danger

: F



Hautement
Inflammable

R & S déclaration (s)

: R11 : Hautement inflammable.

Classification selon la directive (EC) N° 1272/2008 [CLP]

Pictogramme (s) de danger :



Flamme

Mot d'avertissement

: DANGER

Mention (S) de danger

: H225 : Liquide et vapeur hautement inflammables.

Déclaration(s) de précaution

Prévention

: P280 : Porter des gants protecteurs/des vêtements de protection/une protection oculaire/une protection de la face et du visage.

: P305 : SI DANS LES YEUX :

P351 : Rincer précautionneusement à l'eau pendant plusieurs minutes.

Réponse

Stockage

: P273 : Eviter le rejet dans l'environnement.

P412 : Ne pas exposer à des températures excédant 50°C / 122° F

FICHE TECHNIQUE DE SECURITE

Conformément à la loi (EC) N° 453/2010

Usage dentaire



Date d'émission : 09/04/2014

Numéro de FTS : 343-001.2

Date de révision : 09/03/2015

Révision No: 1

Peak® SE Primer, Part 2 of 2

Elimination : P501 : Eliminer en conformité avec les règlements gouvernementaux.
(EC 1975L0442-20/11/2003)

2.3. Autres dangers

Préoccupations immédiates : Hautement inflammable

SECTION 3 : COMPOSITION / INFORMATION CONCERNANT LES COMPOSANTS

3.1. Substances

Non Applicable

3.2. Mélange

Nom chimique	CAS	N° EINECS	poids %	Classification selon la directive 67/548/EEC	Classification selon la réglementation (CE) N° 1272/2008 [CLP]
Alcool éthylique	64-17-5	200-578-6	< 20	F; R11	Liqu. Inflam., Cat. 2 ; H225 ; EUH210

Pour le texte complet des positions-H et des phrases-R, voir section 16.

SECTION 4 : Premiers Secours

4.1. Description des premiers secours

Pour les yeux : Maintenir les paupières ouvertes et rincer immédiatement les yeux à grande eau pendant au moins 10 minutes.

Pour la peau : Non nécessaire pour une utilisation normale.

En cas d'ingestion : En cas d'ingestion en petite quantité, le produit n'est pas nocif, autrement, consulter un médecin.

En cas d'inhalation : Aucun traitement spécifique n'est nécessaire car ce produit ne présente pas de risque d'inhalation. En cas d'exposition excessive à des poussières ou de vapeurs, transporter à l'air libre et obtenir des soins médicaux si une toux ou d'autres symptômes se développent.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et retardés

Yeux : Irritant pour les yeux.

Peau : Peut causer une légère irritation.

Ingestion : Peut être nocif si ingéré en grande quantité.

Inhalation : Non attendu pour ce produit.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Note au médecin : Non Applicable

5 : MESURES EN CAS D'INCENDIE

5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction : Se reporter à la section 5.3 Equipement de lutte contre l'incendie

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Risques d'explosion : Non déterminé

Explosion de feu : Non déterminé

Sensible aux décharges statiques : Non déterminé

Sensibilité aux chocs : Non déterminé

5.3. Conseils aux pompiers

Procédures de lutte contre l'incendie : Général : Evacuer tout le personnel; utiliser l'équipement de protection contre l'incendie. Utiliser un appareil respiratoire autonome lorsque le produit concerné est en feu.

Equipement de lutte contre incendie : Mousse résistante, produit chimique sec, dioxyde de carbone (CO2).

SECTION 6 : MESURES EN CAS DE FUITE ACCIDENTELLE

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Procédures générales : Consulter la section 8 pour les équipements de protection individuelle.

FICHE TECHNIQUE DE SECURITE

Conformément à la loi (EC) N° 453/2010

Usage dentaire



Date d'émission : 09/04/2014

Numéro de FTS : 343-001.2

Date de révision : 09/03/2015

Révision No: 1

Peak® SE Primer, Part 2 of 2

6.2. Précautions environnementales

Ecoulement dans l'eau : Ne pas laisser pénétrer dans les égouts ou les drains qui peuvent mener aux voies navigables.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Petit écoulement : Absorber le liquide et le placer dans un container étanche pour destruction. Les vapeurs peuvent se propager à une source d'ignition.

Ecoulement important : Absorbent l'écoulement avec un matériau inerte, humide incombustible, puis rincez la zone avec de l'eau.

6.4. Référence à d'autres sections

Référence à d'autres sections : Non Applicable

SECTION 7 : MANIPULATION ET STOCKAGE

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Manipulation : Tenir éloigné de la chaleur, des étincelles et des flammes.

Stockage : Voir l'étiquetage des produits

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Durée de vie : Voir l'étiquetage des produits

7.3. Utilisation finale spécifique (s)

Utilisation finale spécifique (s) : Mordançage dentaire professionnel

SECTION 8 : CONTROLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION PERSONNELLE

8.1. Paramètres de contrôle

Paramètres de contrôle : Non déterminé

8.2. Contrôle de l'exposition

Protection des yeux / du visage : Porter des lunettes de protection

Protection de la peau : Porter des gants appropriés.

Protection respiratoire : Une ventilation générale convenable doit être suffisante pour contrôler les niveaux atmosphériques.

SECTION 9 : PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques de base

Etat physique : Liquide

Couleur : transparent

Odeur : Ethanol

Point Eclair : 43° C

9.2. Autres informations

Pourcentage de volatilité : Non déterminé

SECTION 10 : STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

10.1. Réactivité

Réactivité : Stable

10.2. Stabilité chimique

Stabilité chimique : Stable si conservé et manipulé dans les conditions recommandées.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Possibilité de réactions dangereuses : Aucune

10.4. Conditions à éviter

Conditions à éviter : Chaleur, flammes et étincelles. Températures extrêmes et l'exposition directe aux rayons du soleil.

10.5. Matériaux incompatibles

Matières incompatibles : Aucune connue.

10.6. Produits de décomposition dangereux

Produits de décomposition dangereux : Aucun connu.

SECTION 11 : INFORMATION TOXICOLOGIQUE

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

AIGU

Note : Dispositif biocompatible lorsqu'il est utilisé selon les directives des professionnels dentaires selon la norme ISO 10993-1.

FICHE TECHNIQUE DE SECURITE

Conformément à la loi (EC) N° 453/2010

Usage dentaire



Date d'émission : 09/04/2014

Numéro de FTS : 343-001.2

Date de révision : 09/03/2015

Révision No: 1

Peak® SE Primer, Part 2 of 2

SECTION 12 : INFORMATION ÉCOLOGIQUE

12.1. Toxicité

Toxicité aquatique (Aigue)	: Ne pas laisser pénétrer dans les égouts ou les drains qui peuvent mener aux voies navigables.
LC ₅₀ 96 HEURES	: Non déterminé
EC ₅₀ 48 HEURES	: Non déterminé
EC ₅₀ 96 HEURES	: Non déterminé

12.2. Persistance et dégradabilité

Persistance et dégradabilité	: Non déterminé
-------------------------------------	-----------------

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Potentiel de bioaccumulation	: Non déterminé
-------------------------------------	-----------------

12.4. Mobilité dans le sol

Mobilité dans le sol	: Non déterminé
-----------------------------	-----------------

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Résultats des évaluations PBT et vPvB	: Non déterminé
--	-----------------

12.6. Autres effets indésirables

Données environnementales	: Eviter le rejet dans l'environnement
----------------------------------	--

SECTION 13 : CONSIDERATIONS CONCERNANT L'ÉLIMINATION

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Méthode d'élimination	: Eliminer en conformité avec les règlements gouvernementaux. (EC 1975L0442-20/11/2003)
------------------------------	---

SECTION 14 : INFORMATIONS CONCERNANT LE TRANSPORT

14.1. Numéro UN

Numéro UN	: 1987
------------------	--------

14.2. UN Nom d'expédition

UN Nom d'expédition	: Alcool, sans autre spécification (mélange d'alcool éthylique)
----------------------------	---

14.3. Classe de danger pour le transport (s)

Classe de risque primaire / division	: Non déterminé
Classe de risque secondaire / division	: Non déterminé
Classe de danger	: 3

14.4. Groupe d'emballage

Groupe d'emballage	: III
---------------------------	-------

14.5. Dangers pour l'environnement

Polluant marin # 1	: N/A
---------------------------	-------

14.6. Précautions particulières pour l'utilisateur

ADR – route	: N/A
RID – rail	: N/A
IMDG – mer	: N/A
IATA – air	: N/A

14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention MARPOL73/78 et au code IBC

Transport en Vrac	: N/A
--------------------------	-------

SECTION 15 : INFORMATION CONCERNANT LA REGLEMENTATION

15.1. Les règles de sécurité, de santé et de l'environnement / législation particulières à la substance ou du mélange

RoHS	: Se référer à la directive 93/42/CEE Dispositifs médicaux
-------------	--

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Évaluation de la sécurité chimique	: Voir Section 11
---	-------------------

SECTION 16 : AUTRES INFORMATIONS

Phrases R appropriées et / ou positions H (nombre et texte)	: R11: Hautement inflammable. Liqu. Inflam., Cat. 2 : Liquides inflammables, Catégorie 2
--	---

FICHE TECHNIQUE DE SECURITE

Conformément à la loi (EC) N° 453/2010

Usage dentaire



Date d'émission : 09/04/2014

Numéro de FTS : 343-001.2

Date de révision : 09/03/2015

Révision No: 1

Peak® SE Primer, Part 2 of 2

complet)

EUH 210 : Fiche de sécurité disponible sur demande.

H225 : Liquide et vapeur hautement inflammables.

Préparé par:

Anu Kattoju

Résumé de révision

: Cette fiche remplace la fiche du 09/04/2014. Les modifications sont les suivantes : **Section 1** : . **Section 2** : GENERALITES EN CAS D'URGENCE - SOINS IMMEDIATS. **Section 4** : NOTE AU MEDECIN. **Section 10** : CONDITIONS A EVITER, POLYMERISATION DANGEREUSE, MATERIAUX INCOMPATIBLES, STABLE. **Section 11** : AIGUE (ORALE LD₅₀ (rat), INHALATION LD₅₀ (rat). **Section 14** : MARITIME (IMO/IMDG) (POLLUANT MARIN N° 2) ROUTE ET RAIL (UK seulement) (CDG)- DISPOSITION PARTICULIERS SECTION 14 : information de transport, ADR- route, IMDG- Mer, IATA – Air. **Section 15** : SECTION 15 : information concernant la réglementation. **Section 16** : DECLARATIONS GENERALES.

Déclarations générales

: N / A = Non applicable

DENEGATION DE RESPONSABILITE DE LA PART DU FABRICANT : POUR UNE UTILISATION DENTAIRE UNIQUEMENT. A utiliser selon les instructions. Les informations et les recommandations sont faites à partir de sources (fiche(s) techniques de sécurité pour les matières premières et connaissance du fabricant) supposées exactes. Cependant Ultradent Products, Inc. ne donne aucune garantie concernant l'exactitude des informations ni l'applicabilité des recommandations et n'assume aucune responsabilité vis-à-vis des utilisateurs. Chaque utilisateur devrait revoir ces recommandations dans le contexte spécifique à l'utilisation prévue et déterminer si elles sont appropriées.